

**Compte rendu du Conseil d'école
Mardi 15 novembre 2011 à 15h**

Excusés : M. le Proviseur, M. l'I.E.N. (Inspecteur de l'Education Nationale), M. ROESCH (Conseiller Culturel Adjoint) en réunion à Beyrouth et M. DEBERRE (Directeur MLF).

Présence de Madame CREQUY (Proviseure adjointe) et Madame SARABI Christine (Chef administratif et financier).

Enseignants présents :

CHINDER Souline / PS	DACCOUR Hania / CP	DUBOIS Frantz / CM.1
RAFIE Daniella / MS	DIMIEN Dolly / CE.1	BABB Dina / CM.2
CANIOU Valérie / GS	ZIADEH Nada / CE.2	ADRA Amat / Coord. Arabe
JISR Najiha / Arabe CI	CHAMI Houda / Arabe C2	AZAR Jinane / Arabe C3
MALIHA Jamale / Vie scolaire	MALEK Safa / Vie scolaire	

Excusée : MATRAK Samar

Parents d'élèves présents :

GHARIB SALEH Mia	ACCARI Nanie	HOUALLA Chawkat
HARB Katia	AWADA Rania	DERBASS Fatène
DIB Fatène	AYOUB Caroline	

Absents :

MAARAOUI Tony et Paméla AL SALEH Rana

1. Installation du nouveau conseil

- Présentation des membres du conseil.

Le directeur rappelle que tous les parents élus suppléants comme titulaires sont invités au CE mais que seuls les titulaires ont droit de vote.

- Bilan des élections

11 candidats / 11 élus.

Malgré une augmentation du nombre de votants, 101 contre 70 l'année passée, et en se souvenant qu'il n'y avait qu'une représentation très minime des parents avant 2010/2011, nous ne pouvons nous contenter de ce niveau de participation (442 familles en primaire). Un travail conjoint Parents/Ecole de sensibilisation est à réfléchir.

Les parents font remarquer que le fait qu'il n'y ait qu'une seule liste n'incite pas les parents à se déplacer pour les élections au conseil d'Ecole et que ce dernier n'a pas beaucoup de pouvoir sur le fonctionnement de l'établissement.

Mr Girardot rappelle les attributions du CE, il indique un site de l'éducation Nationale sur lequel on peut trouver les textes concernant cet organe (IA 25) ou site AEFÉ, menu « Ressources Documentaires » circulaire 2547, organisation et fonctionnement des instances des établissements relevant de l'AEFE.

Il fait remarquer en particulier

- le caractère institutionnel de cette instance avec compte rendu officiel, diffusion aux membres, affichage pour tous les parents et archivage obligatoire.
Il insiste sur le rôle d'interface entre l'école et les parents que peuvent jouer les élus.
- La volonté d'ouverture de l'école aux parents que le CE représente.
- la grande source d'information sur la vie de l'école qu'il procure aux parents élus.

- Il fait remarquer que le compte rendu est analysé en équipe de direction et qu'il sert à sa réflexion générale sur le pilotage de l'établissement.

2. Ecole et nouvelle équipe

- Structure

210 élèves en maternelle, 440 élèves en élémentaire pour un total de 24 classes, dont :

2 x PS 3 x MS 3 x GS
 3 x CP 3 x CE.1 3 x CE.2 4 x CM.1 3 x CM.2

Rappel : 9 aides maternelles ayant un niveau d'enseignant avec une présence à temps plein dans chacune des classes maternelles (ce qui facilite entre autre le travail de groupe, de différenciation, de remédiation et multiplie les temps de pratique de la langue des élèves).

3 suppléantes

2 documentalistes de BCD, avec un véritable travail d'animation, de lecture, de prêt, de projets.

2 Vies scolaires

1 secrétaire

9 professeurs d'arabe

17 professeurs de français.

4 nouveaux enseignants ont intégré notre équipe à cette rentrée 2011 ; ils ont tous une ancienneté dans l'enseignement ; une formation spécifique, la FIC (Formation Initiale Complémentaire) leur est donnée tout au long de l'année scolaire (8 Journées de conférence pédagogiques et 3 journées avec un maître formateur).

Une aide maternelle a également intégré l'équipe.

3. Règlement intérieur (Chaque participant a le règlement en main)

Le règlement intérieur présenté comporte des caractères gras, ce sont les modifications déjà approuvées en CE l'année passée et qui devront être portées sur les carnets de liaisons ; après lecture il n'y a aucune remarque sur ces passages.

De nouvelles modifications notées en italique et soulignées sont proposées à la discussion :

III.2 Ecole maternelle :

- *Le bilan des compétences acquises est transmis **2 fois par an aux familles...***

III.3

- Il sera placé sous surveillance **avec un travail éducatif à faire, à la Vie scolaire.**
- *Toute infraction grave au contrat éducatif restera à l'appréciation du chef d'établissement qui pourra décider d'une sanction après consultation **d'un conseil des maîtres extraordinaire et prise de l'avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale.***

VI. Relations avec les familles

- Il donne son avis et fait **des suggestions sur des questions intéressant la vie de l'Ecole Primaire.**

IV.2 Une visite médicale des élèves **a lieu une année sur deux.**

Le Directeur précise quel es élèves des classes suivantes : PS – GS – CE.1 et CM.2 auront le bénéfice de la visite médicale ainsi que tous les nouveaux arrivants et les cas particuliers signalés par les parents ou les enseignants.

Les parents demandent la justification de cette réduction.

Mr le directeur précise que, avec la précaution de voir, en plus des classes prévues, les nouveaux élèves et les cas particuliers, le suivi médical restera de qualité au lycée et que cette diminution du nombre de visites permettra surtout de dégager du temps à l'équipe médicale pour pouvoir approfondir les examens des élèves.

Les parents rappellent qu'il avait été demandé d'inclure une remarque concernant la tenue vestimentaire au dernier CE.

Mr le Directeur propose de mettre cette discussion à un prochain CE, car personne n'a inscrit cette question, qui demande réflexion, à l'ordre du jour du CE actuel.

Les parents demandent s'il y a une assistante sociale au sein de l'école...

Le Directeur indique l'existence d'une assistante sociale à l'Ambassade de France. Celle-ci gère actuellement deux cas d'élèves français de notre établissement.

Mme le Chef administratif et financier informe qu'une commission sociale discute des cas de famille en difficulté.

La discussion se porte sur le problème de l'infraction grave à l'école primaire et en particulier demandent de quelle façon les parents prennent part à la décision.

Mr le Directeur rappelle que toute décision est discutée en amont avec les parents de l'enfant, qu'il s'agit toujours d'une décision à caractère éducatif et (ou) de protection de l'enfant ; il fait remarquer le caractère extrêmement rare de ce genre de situation à l'école primaire.

Mme la Provisoire adjointe indique qu'il n'y a pas de consultation du Comité des parents lors d'une décision d'exclusion partielle, par contre son avis est demandé pour une exclusion totale.

Le conseil accepte à l'unanimité les modifications à apporter au règlement intérieur.

4. Projet d'école

Il a été voté l'année passée et mis en place pour 3 ans.

Les pistes principales de réflexion et de travail concernent surtout :

Piliers 1 et 2 du socle commun

- Maîtrise de la langue française
- Pratique d'une langue étrangère

Piliers 6 et 7 du socle commun

- Compétences sociales et civiques
- Autonomie et initiative

Projets

Dans ce cadre, plusieurs projets sont mis en place ; en moyenne 4 par classe souvent assortis de sorties pédagogiques.

En exemple, les défis technologiques (MS/CP), le rallye maths(CM.1/CM.2), les projets PAC (CE.2 / GS), un carnaval (utilisation de matériel de récupération, associé à l'EDD) à l'étude avec une liaison avec le secondaire, l'eau (CM.1 / « *Eau, source de vie est en danger* »), chanson française (CE.2), cuisine du monde etc...

Un projet artiste éco-citoyen (Environnement et Développement Durable), toujours en relation avec le secondaire se met en place, les travaux seront exposés à l'Unesco, en juin.

A ce projet pourront s'agglomérer de façon complémentaire tous ceux se rapportant à l'EDD.

Les classes de neige pour les 3 CM2 sont prévues cette année du 13 au 17 février 2012.

La BCD avec son important et riche fond documentaire, avec le travail de 2 documentalistes au service des élèves est un outil particulièrement efficace et utile, qui permet entre autre de mener à bien de nombreux projets.

Les Parents portent la réflexion sur la laïcité, ils ont choisit cet établissement principalement pour ses valeurs et ils demandent à ce qu'on travaille encore plus cet aspect.

Le Directeur pense aussi qu'il faut communiquer plus sur ce sujet mais il rapporte que travailler sur les valeurs véhiculées par la laïcité est une action de tous les instants, dans la classe, dans les couloirs, la cour de récréation ... que c'est dans leur vécu quotidien une préoccupation permanente de tous les enseignants de l'établissement ; Mme la Provisoire Adjointe précise qu'il est de notre

devoir de travailler aussi sur la différence, tant physique que sociale. Une enseignante ajoute que une des caractéristiques de nos élèves quand ils quittent notre lycée est leur grande ouverture d'esprit.

Site Web: pour le moment les parents qui sont allés consulter le site du lycée n'ont trouvé que ce qui c'est passé l'an dernier. Mr le Directeur informe qu'une commission travail sur l'amélioration du site (création d'une nouvelle architecture) avec pour but de rendre le plus simple possible son utilisation tant de la part des acteurs (élèves, enseignants, parents administration) que des utilisateurs.

5. Vie scolaire

Organisation/ Réception rappel : le bureau de Mr le directeur est ouvert à tous les parents, en prenant rendez-vous auprès de sa secrétaire, de préférence le vendredi. Toute question peut bien entendu être discutée avec les enseignants et la Vie Scolaire.

6. Questions diverses

- Enseignement de l'anglais, de l'arabe et du français.
- Surveillance des récréations

-Surveillance des récréations

Les Parents émettent l'idée d'embaucher un personnel spécifique, uniquement sur les temps de récréation afin d'obtenir une qualité meilleure de cette surveillance.

Le Directeur rappelle le dispositif mis en place:

A chaque récréation il y a 7 adultes en maternelle et 6 en élémentaire placés à des points stratégiques.

Ce n'est pas dans la tradition de l'école de faire appel à un personnel spécifique pour la surveillance en primaire, c'est une tâche dévolue au personnel enseignant qui rappelons le est le mieux placé pour connaître le fonctionnement des élèves.

Ils soulèvent aussi la possibilité d'intrusion de personnes étrangères dans l'enceinte de l'établissement au moment du départ.

Le Chef administratif et financier indique qu'un dispositif a été mis en place pour vérification et filtrage des visiteurs et qu'un service supplémentaire de surveillance, de 7h15 à 7h30, est proposé aux enfants de collègues ou aux enfants de parents qui travaillent tôt.

Mr le Directeur rappelle que pour la maternelle les enfants doivent être récupérés dans la classe, et les élèves de primaire devant la Vie Scolaire par une personne responsable de l'élève et que tout changement de cette personne doit être notifié par écrit.

Niveau du français, Anglais et Arabe.

Les parents s'interrogent sur le niveau de français de nos élèves, ils posent la question de leur niveau en arrivant en 6^{ème}.

Mr Girardot projette les résultats des évaluations nationales CE1 et CM2. Il commente les résultats globaux de ces évaluations en indiquant qu'ils sont d'un très bon niveau, largement supérieurs (une dizaine de points au dessus des résultats obtenus en France. Il faut bien entendu ne pas s'en contenter et chaque année une analyse fine de ces résultats permet de dégager par l'équipe pédagogique les compétences les moins réussies par les élèves et à (re) travailler dans les classes. La liaison CM2-6ème et à affiner encore plus, certainement en harmonisant l'analyse sur le niveau des compétences attendu des élèves à leur arrivée en classe de 6^{ème}.

Le contact avec la langue ; livre, documents, théâtre, cinéma, temps de pratique des élèves, rôle de la famille, des institutions extérieures à l'école ... est à prendre en compte dans toute réflexion cherchant l'amélioration du niveau des élèves

La même réflexion peut être menée aussi bien en anglais qu'en arabe, les résultats globaux aux diverses évaluations, du réseau en particulier, étant aussi d'un très bon niveau.

En ce qui concerne l'arabe et le choix des manuels, Mme Adrat coordinatrice indique que c'est une décision d'équipe, prise après un gros travail de réflexion mené sur les différents manuels existants, qu'il faut toujours le considérer comme un support papier au travail mené en classe, avec toujours une adaptation de ce qu'il propose. A ce sujet des modifications, des ajouts ont été apportés à ce manuel chaque fois que le besoin s'en faisait sentir.

Après la visite de Mr et Mme Octor de la MLF, une réflexion globale sur l'enseignement des langues (compétences, (tri) bilinguisme, progression, horaires, formation ...) va se mettre en place.

Fin de la séance : 17h30

Président de séance

Secrétaire de séance

Marc GIRARDOT

Dominique OWEINI